



Le **Comité Social et Economique** dans les entreprises de 50 salariés et + **Clés en main pour un dialogue social optimisé**

L'ordonnance n°2017-1386 du 22 septembre 2017 a fait naître une instance unique : le Comité Social et Economique, fusion des DP, du CE et du CHSCT.

Au-delà des dispositions spécifiques de mise en place de cette nouvelle institution, la formation proposée a pour vocation, sous un angle juridique et RH, de vous présenter les choix qui s'offrent à vous dans le cadre de la mise en place et de la gestion du CSE, et de vous expliquer comment développer, grâce à la négociation collective, une véritable ingénierie du dialogue social dans votre entreprise.

Pour vous permettre une meilleure compréhension de l'ensemble de ces aspects, nous animerons la formation au moyen d'un support élaboré selon la **méthode du « Legal Design »**.

Ainsi, le lien participatif est renforcé et l'impact pédagogique de la formation augmenté.



BARTHÉLÉMY
AVOCATS

VOTRE PARTENAIRE EN DROIT SOCIAL

N° de déclaration d'activité : 836 303 864 63 • Ce numéro ne vaut pas agrément de l'Etat

FORMATION CSE « LEGAL DESIGN »

Le 24 septembre 2019
de 9h30 à 17h à LYON

Kohé Meeting
45, quai Rambaud
69002 LYON

Une formation co-animée par :

Maître Raphaëlle JONERY
Avocat Associé

Maître Céline LAUNAY
Avocat

TARIF - repas inclus

540€ HT - abonnés
580€ HT - non abonnés

Nombre de places limité

Pour plus d'informations :
lyon@barthelemy-avocats.com

04 72 84 46 46

[Inscrivez-vous ici](#)

OBJECTIFS

- **Trouver la configuration adaptée de mise en place du CSE**
- **Identifier les solutions pour faciliter la gestion du CSE et optimiser le dialogue social**

PUBLIC CONCERNÉ

- Chefs d'entreprise ou d'établissement
- DRH/RRH
- Responsables et membres des services juridiques
- Juristes



PROGRAMME

PRÉ-REQUIS

Toute personne confrontée à l'application du droit du travail dans ses activités professionnelles.

CONTENU

I. MISE EN PLACE

- Périmètre
- Elections

II. FONCTIONNEMENT

- Composition
- Moyens

III. ATTRIBUTIONS

- Consultations
- BDES
- Commissions
- Expertises

IV. NOUVEAUX ACTEURS

- Conseil d'entreprise
- Représentants de proximité

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Projection d'un support d'animation « *Legal Design* » qui favorise l'acquisition des connaissances et augmente l'attractivité de l'animation au travers notamment de questions/réponses.

Remise à chacun des participants d'un support POWER POINT.

LE + PÉDAGOGIQUE

Apport d'une vision pratique et pragmatique.

Cette formation est imputable sur le budget formation et limitée à un groupe de 25 personnes afin de favoriser les échanges.

SUIVI ET ÉVALUATION

- Une attestation individuelle de formation sera remise à chaque stagiaire
- Un questionnaire d'évaluation permet au stagiaire d'évaluer le déroulement de l'action de formation



FICHE D'INSCRIPTION ENTREPRISE

TITRE DE LA FORMATION : **Le CSE dans les entreprises de 50 salariés et + : clés en main**

Entreprise (Raison sociale) :
Représentée par M. / Mme :
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone : Fax :
Email :

Nom et numéro de téléphone de la personne à contacter au service du personnel pour toute précision concernant l'établissement de la convention de formation :

.....
.....
.....

INSCRIPTION PRISE AU BÉNÉFICE DE :

NOM, Prénom : Fonction :
NOM, Prénom : Fonction :
NOM, Prénom : Fonction :

PAIEMENT :

- Règlement de la facture par l'entreprise
 Règlement de la facture par un organisme extérieur*

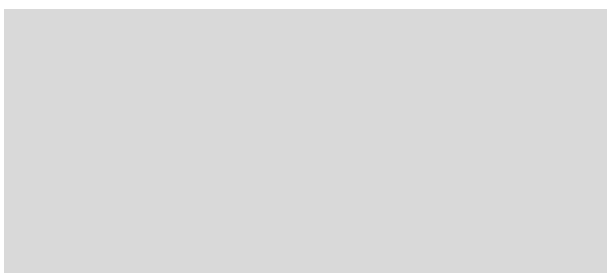
**Nom et adresse de l'organisme auquel doivent être adressées la facture et la convention de formation (en l'absence d'indication, ces documents seront établis au nom de la société) :*

.....
.....
.....

- Envoyer ces documents à l'entreprise Envoyer ces documents directement à l'organisme

Fait à, le

Signature et cachet de l'entreprise



AVIGNON

1 rue Ninon Vallin
84000 Avignon
Tél. : 04 90 89 75 69 - Fax : 04 37 22 15 40
avignon@barthelemy-avocats.com

BORDEAUX

119, avenue du Général Leclerc - BP 28
33019 Bordeaux cedex
Tél. : 05 57 22 22 70 - Fax : 04 37 22 15 31
bordeaux@barthelemy-avocats.com

CLERMONT-FERRAND

Résidence « Les Parcs »
39, rue Amadéo - CS 20008
63057 Clermont-Ferrand cedex 01
Tél. : 04 73 19 28 50 - Fax : 04 73 19 28 70
clermont@barthelemy-avocats.com

LILLE

19, square Dutilleul - 59800 Lille
Tél. : 03 20 74 09 09 - Fax : 04 37 22 15 36
lille@barthelemy-avocats.com

LYON

208, rue Garibaldi - CS 13551
69422 Lyon cedex 03
Tél. : 04 72 84 46 46 - Fax : 04 37 22 15 37
lyon@barthelemy-avocats.com

MARSEILLE

54 allées Turcat Méry - CS 40034
13272 Marseille CEDEX 08
Tél. : 04 96 10 02 40 - Fax : 04 37 22 15 30
marseille@barthelemy-avocats.com

METZ

21, rue de Sarre - 57000 Metz
metz@barthelemy-avocats.com

MONTPELLIER

223, avenue Clément Ader
Castelnau 2000
34170 Castelnau-le-Lez
Tél. : 04 67 22 10 00 - Fax : 04 37 22 15 39
montpellier@barthelemy-avocats.com

MULHOUSE

10, rue de Zurich - 68100 Mulhouse
Tél. : 03 89 59 32 57 - Fax : 04 37 22 15 46
mulhouse@barthelemy-avocats.com

NANTES

14, rue de la petite Sensive - CS 52374
44323 Nantes cedex 3
Tél. : 02 40 93 54 55 - Fax : 04 37 22 15 29
nantes@barthelemy-avocats.com

NICE

11, rue de Rivoli - 06000 Nice
Tél. : 04 93 80 80 80 - Fax : 04 37 22 15 48
nice@barthelemy-avocats.com

NÎMES

65 Avenue Jean Jaurès - 30900 Nîmes
Tél. : 04 66 29 50 50 - Fax : 04 37 22 15 40
nimes@barthelemy-avocats.com

PARIS

24, rue de Berri - 75008 Paris
Tél. : 01 53 53 63 60 - Fax : 04 37 22 15 42
paris@barthelemy-avocats.com

PAU

2 rue O'quin - 64000 Pau
Tél. : 05 59 12 69 90 - Fax : 04 37 22 15 43
pau@barthelemy-avocats.com

RENNES

2b rue de la Huguenoterie - CS 54301
35043 Rennes
Tél. : 02 99 30 54 54 - Fax : 04 37 22 15 45
rennes@barthelemy-avocats.com

STRASBOURG

20, rue Jules Rathgeber - 67100 Strasbourg
Tél. : 03 88 55 91 31 - Fax : 04 37 22 15 46
strasbourg@barthelemy-avocats.com

TOULOUSE

35/37, rue Lancefoc - 31000 Toulouse
Tél. : 05 34 41 90 60 - Fax : 04 37 22 15 49
toulouse@barthelemy-avocats.com

TOURS

16 rue de la Tuilerie - 37550 Saint-Avertin
Tél. : 02 47 55 38 50 - Fax : 04 37 22 15 21
tours@barthelemy-avocats.com

VOTRE PARTENAIRE EN DROIT SOCIAL



B